

de mentionner. La fonction d'intercepter et de détruire les avions—et surtout celle de les détruire—au moyen d'armes nucléaires, n'y correspond pas et c'est parce que cette fonction, dans laquelle nous nous sommes apparemment laissés entraîner en faisant, pour ainsi dire, marche arrière, les trois dernières années, ne signifie pas que nous nous trouvons en face d'un spectacle...

M. Bigg: Cela vaut mieux que d'observer les oiseaux.

M. Drury: Monsieur le président, je m'adresserai dans un instant au député. C'est la raison du spectacle que nous donnent deux des principaux ministres du cabinet, dont le différend, non résolu, semble avoir abouti à une impasse, et qui parlent chacun sur un autre ton. En conséquence, nous voyons que le gouvernement évite à tout prix, et dans tous les cas qui se présentent, de discuter les problèmes de la défense, sauf que certains de ses tenants d'arrière-ban nous traitent d'observateurs d'oiseaux.

M. Bigg: C'est votre slogan, et pas le nôtre.

M. Drury: Je dirai, monsieur le président, que si le gouvernement recourt à pareille stratégie dans sa politique de défense, nous devrions nous débarrasser de ce gouvernement.

Des voix: Bravo!

M. Drury: Je dirai qu'étant donné tous les témoignages existants—je suis prêt à admettre que nous, c'est-à-dire les Canadiens, qui ne faisons pas parti du gouvernement ne connaissons pas tous les faits; nous ne pouvons même pas les connaître, puisqu'on nous refuse de nous en faire part—je dirai donc que le Canada se trouve apparemment dans une situation où il devra rompre ses engagements internationaux.

A mon avis, monsieur le président, c'est un état de choses grave pour un pays, surtout un pays comme le nôtre avec son glorieux passé. Même si, aux yeux d'un certain nombre de critiques, certaines de nos entreprises ont pu sembler inopportunes—et je suis de ceux qui estiment qu'il en est ainsi—nous devons, soit immédiatement donner suite à nos engagements, soit, si nous ne sommes pas disposés à les mettre à exécution, après être entrés en consultation avec nos associés sur tous les points, tout de suite, proposer une autre méthode qui ne serait pas satisfaisante seulement pour nous, mais aussi pour eux.

C'est la minute de vérité pour le Canada, ainsi que le député de Trinity l'a dit en dehors de la Chambre. Nous devons prendre la bonne décision, et nous pouvons être heureux d'avoir encore le choix entre deux possibilités. Depuis plusieurs mois, je regrette de dire que nous ne faisons pas ce que nous devrions. Dans les circonstances actuelles, le premier

[M. Drury.]

devoir du gouvernement est de prendre une décision et de s'y tenir. S'il n'en a pas le courage, qu'il explique la situation au peuple et le charge de prendre la décision pour lui.

M. Bigg: Le député me permettrait-il une question?

M. Drury: Très volontiers.

M. Bigg: Le député est-il prêt à dire quelle est son attitude à l'égard de notre relation avec l'OTAN et le NORAD, en ce qui concerne un engagement ferme.

M. Drury: Monsieur le président, la Chambre a bien voulu fermer les yeux sur le fait que j'ai dépassé mon temps et, au risque de paraître manquer de courtoisie, j'invite le député à patienter jusqu'à la parution du hansard pour voir ce que j'ai dit au lieu de me demander de le répéter. J'ai été poussé à m'engager un peu plus que je ne l'aurais voulu dans ce qu'on appelle couramment le débat.

Je demande instamment l'institution d'un comité mixte spécial de la politique de défense. Je ne pense pas que tout homme sensé veuille faire de la politique canadienne de défense un sujet de polémique. Je ne pense pas que tout honnête Canadien puisse vouloir en tirer des avantages politiques. Par tradition, aucun esprit de parti n'entre dans les questions intéressant les aspects non militaires de la politique extérieure. Ces dernières années, les questions militaires sont devenues étroitement liées à la politique étrangère. A mon avis, il est temps que les questions de défense soient indépendantes de toute politique de parti. C'est pourquoi je demande instamment au gouvernement de souscrire à la proposition formulée par le chef de l'opposition en vue de l'institution d'un tel comité.

Pour ma part, et je crois bien exprimer les vues des membres de mon parti, je ne me servirai pas de ce comité, s'il est institué, pour des fins politiques. Nous cherchons la vérité. Nous sommes prêts à agir comme la vérité l'exige dans ce domaine. Cependant, si le gouvernement ne fait pas en sorte de nous faire reprendre sur le plan international la situation honorable à laquelle nous aspirons et que nous méritons, l'opposition se verra forcée d'obtenir les faits à tout prix.

M. Valade: Je voudrais poser une question au député. Comme nous avons prolongé son temps de parole, je suis sûr que le député de Saint-Antoine-Westmount me permettra volontiers de lui poser une question. Le député a dit dans son discours qu'il proposait effectivement que les forces de l'OTAN soient équipées d'armes défensives nucléaires. Comme le Canada est membre de l'OTAN, je me demande s'il propose en même temps que le